

dossier de presse



## La MFA, hier...

La MFA (Mutuelle Fraternelle d'Assurance) est **l'une des premières mutuelles** d'assurances créée en France.

**Fondée en 1930** par 300 chauffeurs de taxis parisiens appartenant à la chambre syndicale des cochers chauffeurs, la MFA avait pour objectif la mise en commun d'une couverture des risques liés à leur véhicule professionnel et à leur activité.

**En 1964, La MFA rejoint le GEMA** (Groupement des Entreprises Mutualistes d'Assurances) dans les premières années de son existence.

Elle ouvre ensuite son offre aux particuliers et **propose dès les années 1970 une gamme de produits complète** pour protéger la famille et les biens des sociétaires.

## La MFA, aujourd'hui...

**Depuis les années 1980, la MFA bénéficie d'une couverture nationale** avec un réseau commercial de 9 espaces d'accueil en Ile-de-France, 5 en province (Bordeaux, Nantes, Nice, Marseille et Lyon).

**Leader de l'assurance des taxis depuis 1930**, la Mutuelle Fraternelle d'Assurances couvre également l'ensemble des besoins des particuliers.

Vous avez à votre disposition une gamme complète de produits d'assurance, de solutions de placement et de financement :

- **Assurance Auto**
- **Assurance Auto taxi**
- **Assurance Habitation**
- **Assurance Véhicules de loisirs, chasse et navigation de plaisance**
- **Complémentaire Santé et Prévoyance**
- **Epargne et Retraite**
- **Solutions crédits**

**La particularité de la MFA tient à sa dimension humaine** et à son **expérience** qui lui permet d'entretenir des relations personnalisées avec ses sociétaires et de développer une gamme de produits et services adaptée aux besoins spécifiques de chacun.

Fidèle aux valeurs mutualistes d'humanisme et de solidarité, elle propose à ses sociétaires **le meilleur des services au prix le plus juste**.

## La MFA, en quelques chiffres (2007)

**Une stratégie aux résultats concrets :**

- 78 ans d'expérience,
- plus de 132 000 contrats,
- 53 m€ de chiffre d'affaires
- 14 espaces d'accueil sur toute la France,
- 1 site Internet : **[www.mfa.fr](http://www.mfa.fr)**

Communiqué de presse  
Clichy, le 10 décembre 2008

## La MFA et Rent a Car innovent avec une offre sans précédent !



La Mutuelle Fraternelle d'Assurances, société d'assurance mutuelle à cotisations variables représentée par son président – directeur général, Monsieur Talal Al Rifaï, et Rent A Car, société anonyme, représentée par son président du directoire, Monsieur Marc Boré ont signé, le 10 décembre 2008 à Clichy, une convention de partenariat.

Talal Al rifaï, PDG de la MFA et Marc Boré, président du directoire de Rent a Car.

La MFA, leader de l'assurance des taxis, attentive aux intérêts de cette profession depuis 1930 et, Rent A Car, leader de la location de courte durée de proximité (15 000 véhicules), s'associent pour élargir les services proposés par la MFA aux taxis parisiens.

La Mutuelle Fraternelle d'Assurances étend son activité commerciale en offrant à ses Sociétaires taxis des véhicules relais équipés taxis sans chauffeur\*.

Pour la première fois, une mutuelle d'assurances, la MFA et un loueur courte durée Rent A Car mettent en commun leur savoir faire, afin d'augmenter l'offre de taxi à Paris. En effet, pour chaque taxi immobilisé en réparation, il y aura désormais la possibilité pour le chauffeur de louer un taxi relais\*, augmentant ainsi l'offre de disponibilité à Paris. Cette innovation permettra à la MFA, dès le 1er mars 2009, d'offrir une nouvelle garantie « Véhicule Taxi Relais » et ce, sans avoir à avancer les frais de location.

Cette nouvelle garantie intervient dès le premier jour d'immobilisation du véhicule suite à un accident de la circulation, d'un vol ou d'un incendie.

\*Le véhicule relais est un véhicule équipé taxi permettant au sociétaire de la MFA de continuer à exercer son activité professionnelle, maintenir sa recette et ainsi assurer le service au public.

Contact presse M.F.A. :  
Isabelle George  
Chargée de communication  
Tél. : 01.49.68.68.06  
email : [isabelle.george@mfa.fr](mailto:isabelle.george@mfa.fr)  
site Internet : <http://www.mfa.fr>

Contact presse Rent A Car :  
Catherine Bourbigou  
Directrice Marketing  
Tel : 01.56.87.17.44  
[catherine.bourbigou@rentacar.fr](mailto:catherine.bourbigou@rentacar.fr)  
[www.rentacar.fr](http://www.rentacar.fr)

## Partenariat entre la Mutuelle Fraternelle d'Assurances (MFA), la Fédération Nationale des Artisans du Taxi (FNAT) et la Chambre syndicale des Artisans du Taxi (CSAT).



Ayant comme objectif commun la défense des intérêts matériels et moraux des taxis sur le plan national, la Mutuelle Fraternelle d'Assurances, représentée par son président directeur général, Talal Al rifai, la Fédération Nationale des Artisans du Taxi, représentée par son Vice-président, Jean-Claude Richard et la Chambre syndicale des Artisans du Taxi, représenté par son Président, Alain Estival, ont signé, le 3 décembre 2008 à Clichy, une convention de partenariat.

Jean-Claude Richard, Vice-président de la FNAT ; Talal Al rifai, PDG de la MFA et Alain Estival, Président de la CSAT

La MFA, leader dans l'industrie de l'assurance du taxi et sensible aux intérêts de la profession depuis sa fondation par 300 chauffeurs de taxi, en 1930, est membre du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA). Le cœur de son action passe par la solidarité mutualiste et l'entraide fraternelle, valeurs fondatrices de la mutuelle.

Elle propose à ses sociétaires le meilleur service au prix le plus juste. Spécialiste de l'assurance taxi, la MFA couvre également l'ensemble des besoins des particuliers.

La FNAT, créée en 1939, est la première organisation professionnelle du taxi qui regroupe 115 syndicats départementaux représentant les intérêts et assurant la défense des artisans du taxi et de la profession. Reconnue tant auprès des professionnels que des pouvoirs publics, la FNAT recueille aujourd'hui la confiance de 18.000 adhérents, et représente plus de 33.000 artisans taxis dans toute la France.

La CSAT, créée en 1929, représente les entreprises artisanales auprès des pouvoirs publics sur la zone d'activité des taxis parisiens ; elle compte 3.000 adhérents.

Les trois partenaires souhaitent intensifier leurs efforts dans le but de mettre en œuvre des actions communes visant le meilleur accompagnement pour les chauffeurs de taxis, notamment dans les domaines suivants :

la formation au certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi ;  
le transfert des autorisations de stationnement (licences) ;

Les prêts professionnels en vue du financement des autorisations de stationnement (plus exactement, du droit de présentation à l'administration d'un successeur par leur titulaire, le crédit licence) ;

La protection juridique professionnelle ;

Les stages de récupération de points du permis de conduire ;

La mise à disposition de véhicules relais ;

La publicité, notamment la promotion et la communication sur la profession de taxi ;

L'acquisition et le financement de véhicules professionnels et de projets immobiliers personnels ;

Le développement de services innovants et spécifiques aux professionnels du taxi.

Cette coopération se projette sur le long terme, elle s'inscrit résolument dans un processus de création et de développement entre les partenaires de liens durables.

Contact presse M.F.A. :  
Isabelle George - Chargée de communication  
- Tél : 01.49.68.68.06  
- email : [isabelle.george@mfa.fr](mailto:isabelle.george@mfa.fr)  
- site internet : <http://www.mfa.fr>

Contact presse FNAT :  
Hélène Manceron, chargée de communication  
- Tel : 01.44.52.23.84.  
- email : [helene.manceron@artisan-taxi.com](mailto:helene.manceron@artisan-taxi.com)  
- site internet : [www.artisan-taxi.com](http://www.artisan-taxi.com)



MUTUELLE  
FRATERNELLE  
D'ASSURANCES

Communiqué de presse  
Clichy, le 22 Juillet 2008



## Signature d'une convention de partenariat

### Mutuelle Fraternelle d'Assurances – Fédération Française des Taxis de Province



Ayant comme objectif commun la défense des intérêts matériels et moraux des taxis, la Mutuelle Fraternelle d'Assurances, représentée par son président directeur général, Talal Al rifaï, et la Fédération Française des Taxis de Province, représentée par son président, Michel Geay, ont signé, le 22 Juillet 2008 à Clichy, une convention de partenariat.

Leader dans l'industrie de l'assurance du taxi et sensible aux intérêts de la profession depuis 1930, la MFA est membre du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA). Le cœur de son action passe par la solidarité et l'entraide, valeurs fondatrices de la mutuelle. Elle propose à ses sociétaires le meilleur service au prix le plus juste. Spécialiste de l'assurance taxi, la MFA couvre également l'ensemble des besoins des particuliers.

La FFTP est une fédération regroupant des syndicats de taxis sur le plan national. Elle défend les intérêts des artisans, exploitants, salariés et locataires de taxi auprès des différents ministères encadrant la profession et des pouvoirs politiques et administratifs.

Elle participe également à toutes les concertations (nationales, départementales, locales,...) nécessaires aux perspectives d'avenir du métier.

Soucieuse d'apporter le meilleur accompagnement à ses membres, la FFTP a choisi de promouvoir les produits (assurances taxis, auto, habitation, loisirs, santé, prévoyance, épargne retraite, crédits : auto, licence, travaux, personnel ...) et les services MFA (assistance, protection juridique personnelle et professionnelle) auprès de leurs adhérents taxis et de leurs proches.

Contacts presse M.F.A.  
Isabelle George - Chargée de communication  
- Tel : 01.49.68.68.05  
- email : [isabelle.george@mfa.fr](mailto:isabelle.george@mfa.fr)  
- Site internet : [www.mfa.fr](http://www.mfa.fr)

Contacts presse FFTP :  
Jacky Collin  
- Tel : 04.78.69.87.07  
- email : [fftp.taxi@wanadoo.fr](mailto:fftp.taxi@wanadoo.fr)  
- Site internet : [www.fftp-taxi.com](http://www.fftp-taxi.com)

Clichy, le 8 février 2008  
Communiqué de presse

## Assistance : MFA innove avec son partenaire Mondial Assistance.



Talal Al rifai, PDG de la MFA et Didier Lebret, Président de Mondial Assistance France

La Mutuelle Fraternelle d'Assurances a enrichi le contenu de son offre assistance avec son partenaire Mondial Assistance, leader mondial dans ce domaine.

Dès le 1<sup>er</sup> avril 2008, la MFA donnera accès à des prestations d'assistance supplémentaires, à l'ensemble de ses sociétaires.

La MFA se fait fort d'informer, d'orienter et d'accompagner le sociétaire face à toute difficulté de sa vie, mettant ainsi à sa disposition un véritable service d'accompagnement sur toutes les préoccupations de la vie quotidienne : service médico-social, aide à la recherche d'un premier emploi, informations juridiques, demande d'avis médical, accompagnement psychologique, ...

La MFA a également étendu l'offre des prestations d'assistance liées à ses contrats auto et habitation, et proposera également bientôt :

- la mise à disposition d'un véhicule relais pour les sociétaires taxi et d'un véhicule de remplacement pour les sociétaires particuliers.
- Une nouvelle organisation coordonnée de la Relation Sociétaire dont la clé de voûte sera un centre de contacts multicanaux et dont l'objectif est de promouvoir la qualité de service et le conseil.

Ces innovations s'inscrivent bien dans une perspective d'amélioration continue de la qualité des services rendus aux sociétaires.

A travers ce partenariat, la mutuelle entend consolider et conforter le principe de fraternité qui est au cœur même de son identité et de sa forte présence dans le monde du taxi.

**- A propos de la Mutuelle Fraternelle d'Assurances :**

Leader dans l'industrie de l'assurance du taxi et attentive aux intérêts de la profession depuis 1930, la M.F.A. est membre du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA). Elle base son action sur la solidarité et l'entraide, valeurs fraternelles fondatrices de la mutuelle et propose à ses sociétaires le meilleur service au prix le plus juste.

Spécialiste de l'assurance du taxi, la M.F.A. couvre également l'ensemble des besoins des particuliers. [www.mfa.fr](http://www.mfa.fr)

**- A propos de Mondial Assistance en France :**

24h/24 et 365 jours par an, Mondial Assistance France intervient partout dans le monde pour apporter à ses clients entreprises et particuliers, des solutions d'assistance et d'assurance sur-mesure dans les domaines de l'automobile, du voyage, des loisirs, de la mobilité, de l'habitat, de l'emploi, de la santé et des services aux personnes.

[www.mondial-assistance.fr](http://www.mondial-assistance.fr)

Mondial Assistance France appartient au groupe Mondial Assistance, leader international de l'assurance voyage et de l'assistance. Il anime un réseau de 400 000 prestataires et de 180 correspondants. 250 millions de personnes sont bénéficiaires de ses services, soit 4 % de la population mondiale. Le groupe Mondial Assistance est membre de Allianz Group. [www.mondial-assistance.com](http://www.mondial-assistance.com)

- Contacts presse M.F.A. : Isabelle George- Tél : 01.49.68.68.06.- email : [isabelle.george@mfa.fr](mailto:isabelle.george@mfa.fr) Site internet : [www.mfa.fr](http://www.mfa.fr)

- Contacts presse Mondial Assistance : Léonor de Coëtlogon- Tél : 01.53.25.53.18  
email : [leonor.decoetlogon@mondial-assistance.com](mailto:leonor.decoetlogon@mondial-assistance.com)